Ai-je eu tort de congédier celle qui m’a volée ?

Question :
J'étudie *Un Cours en Miracles* depuis sept ans, et aucun doute, mon esprit a changé ! Maintenant, je voudrais avoir votre avis sur une situation qui a provoqué quelques conflits dans ma vie. J'ai congédié ma femme de ménage, qui travaillait pour moi depuis neuf ans, lorsque j'ai découvert qu'elle me volait de l'argent. Je me sens en paix avec cette décision, et je n’ai pas de colère contre elle. Je suis toujours en contact avec elle, mais je ne sens pas pouvoir lui faire assez confiance pour lui redonner un emploi chez moi. Un collègue professionnel me dit que, en chassant cette employée, je fais le contraire de ce qu'enseigne *Un Cours en Miracles* - et quelques autres étudiants du *cours* sont d’accord avec cela. Mais j'ai toujours senti que j'avais fait la bonne chose et je me sens absolument en paix.

Réponse :
De la perspective du *cours*, le problème n’est pas votre *comportement* qui a été de chasser cette femme de ménage. Congédier un employé n'est ni aimable, ni haïssable en soi. Seul le contenu dans votre esprit détermine si cela est aimant ou non, ce qui signifie que pour agir, vous pourriez être motivée par l'ego ou par l'Esprit Saint. Avec votre ego, vous vous percevez comme une victime et votre femme de ménage devient votre agresseur, et par conséquent vous jugez en étant en colère et dans le mode punition. Avec le Saint-Esprit, vous ne percevez ni victime ni agresseur. Par conséquent, l'amour dans votre esprit juste vous guide à agir selon ce qui est le mieux pour vous deux dans cette situation précise. Ce pourrait être de la congédier ou de ne pas la congédier. Mais il n'y n'aurait aucune haine, peur, colère ou culpabilité. Vous vous sentiriez en paix.

Il n'y a rien de mal à reconnaître que l’ego de quelqu’un est à l’œuvre, puis de limiter sa capacité d’agir. Vous n'embaucheriez pas un pédophile reconnu pour garder vos enfants pendant que vous êtes au loin ; mais cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas le voir comme un Fils de Dieu ayant le même esprit juste ou erroné, et le même esprit-décideur que vous-même. C'est juste une question de gros bon sens de ne pas pour lui permettre de rester avec vos enfants pendant que vous n'êtes pas là. De même, si vous êtes appelé comme jury, vous pourriez être motivé par l'amour à voter « coupable », ce qui pourrait se traduire pour le défendeur de servir une peine de prison très longue.

Encore une fois, vous verriez le juge, le défendeur et celui qui poursuit comme faisant partie de la Filialité avec vous - pas de haine, aucune colère, pas de *un-ou-l'autre*. C'est une grave erreur de penser que le pardon signifie de devoir garder une personne malhonnête dans votre personnel, de laisser un pédophile prendre soin de vos enfants, ou de ne jamais voter « coupable » si vous faites partie d'un jury.

En pensant ainsi, sans le savoir, de nombreux étudiants du *cours* stipulent qu'il y a une hiérarchie dans les illusions - que certaines choses et certaines actions sont sacrées ou spirituelles, et que d'autres sont non spirituelles. Comment cela peut-il être, si *tout* ici est illusion ? Une partie d'illusion ne peut pas être meilleure ou pire qu'une autre. La toute première leçon dans le livre d'exercices pointe en ce sens: « *Rien dans cette pièce... ne signifie quoi que ce soit* » **(Leçon PI.1).** Jésus nous forme à nous concentrer sur les choix que nous faisons dans nos esprits plutôt que sur le comportement extérieur. Il veut que nous apprenions aussi qu'il y a seulement deux choix que nous pouvons toujours faire, croire que notre existence séparée de Dieu est réelle, ou que c'est une croyance erronée que nous pouvons maintenant corriger à travers la pratique du pardon. Toutes nos interactions peuvent alors nous refléter quel choix nous avons fait. C'est la seule partie qui donne du sens à notre vie ici.

Source : www.facimoutreach.org/qa/indextoquestions.htm
Question 1306